

Chambre des représentants

Kamer van volksvertegenwoordigers

Question Parlementaire

Parlementaire Vraag

Document : 54 2017201821182

Session / zitting :

20172018 (SO)

20172018 (GZ)

Dépôt / Geregistreerd : 20/02/2018

Auteur : JADIN Katrin

Départements interrogés Bevraagde departementen	N° de question Vraagnummer	Fin délai Einde termijn
7 M. Sociale Zaken en Volksgezondheid M. Affaires sociales et Santé publique	2166	23/03/2018

La réduction de calmants (QO 21850).

Actuellement, les belges consomment trop de somnifères et de calmants en tout genre. En 2018, vous souhaitez lancer une campagne contre l'abus de tels produits. Un budget d'environ 260.000 euros est d'ailleurs prévu dans une grande campagne qui aura pour but de convaincre les médecins, les pharmaciens et les consommateurs de moins recourir à ces médicaments.

Quelles actions concrètes souhaitez-vous mener lors de cette campagne? Dans quoi ce budget sera-t-il investi?

Réponse à la question parlementaire n° K2166 du 20/03/2018 de madame Jadin

L'Honorable Membre trouvera ci-après la réponse à sa question.

Dans le cadre de cette campagne pour favoriser un usage adéquat des benzodiazépines, les actions suivantes sont menées :

- **Envoi d'un courrier** à tous les médecins généralistes, pharmaciens et directeurs d'hôpitaux contenant des brochures et affiches à l'attention des patients ainsi qu'une lettre explicative accompagnant ce courrier. Les médecins généralistes ont également reçu une fiche pratique pour les aider lors de leur consultation.
- **Développement d'un site internet** (www.sominiferesetcalmants-manuelaide.be) reprenant tout le contenu des manuels d'aide actualisés par des experts. Ce site comprend de nombreux conseils et outils pratiques. Ce site est subdivisé en deux parties (une réservée aux médecins et une autre pour les pharmaciens).
- Formations en ligne et dans les GLEMS sont proposées.
- Sensibilisation des professionnels via **des surcovers et des publi-reportages dans la presse spécialisée** reprenant le slogan, les visuels de la campagne et diverses informations pertinentes en la matière.

Le budget se répartit comme suit :

38.500 euros	Bureau de communication
39.000 euros	Impressions et envois
500 euros	Hébergement du site web
141.500 euros	Achats média (surcovers et publi-reportage dans la presse spécialisées)
8.000 euros	adaptation vidéo en français pour le e-learning
40.000 euros	Formations GLEMS en 2018 (prévu mais encore attribué)
267.500 euros	Total

De Minister,

La Ministre,

Maggie DE BLOCK